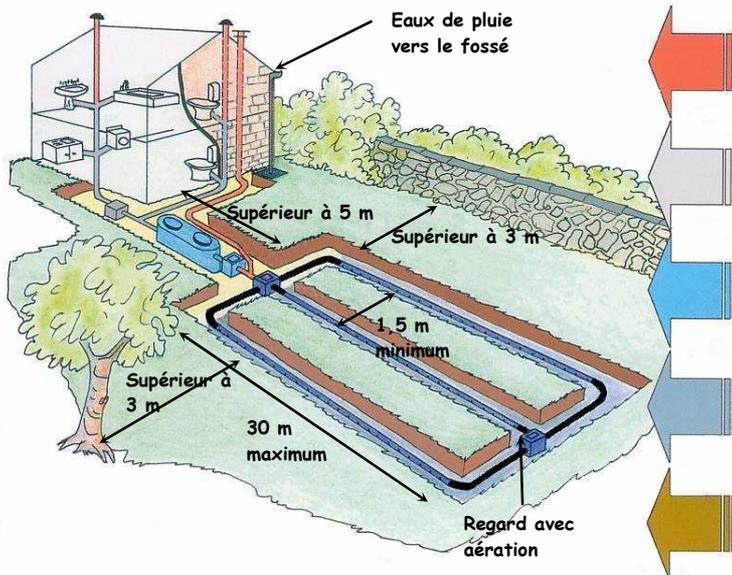




TRANCHEES D'INFILTRATION A FAIBLE PROFONDEUR

Ce dispositif est la filière prioritaire de l'assainissement non collectif. Le sol en place qui doit être perméable et profond, est utilisé comme système épurateur et comme moyen dispersant (système d'infiltration). La longueur totale des tranchées d'épandage mis en œuvre doit être fonction des possibilités d'infiltration du terrain et des quantités d'eau à infiltrer.

TRANCHEES D'EPANDAGE EN TERRAIN PLAT



VENTILATION

Prévoir une canalisation de 100 mm qui remonte au-dessus du faîtage.

COLLECTE

PRETRAITEMENT

- Bac à graisse
- Fosse toutes eaux
- Préfiltre

TRAITEMENT

- Tranchées d'épandage avec regard répartiteur

INFILTRATION

Distances d'implantation à respecter :

Limite de voisinage, d'arbres : 3m
Habitation : 5m
Puits en eau potable : 35m



Le passage de véhicules sur le dispositif de traitement est à proscrire.

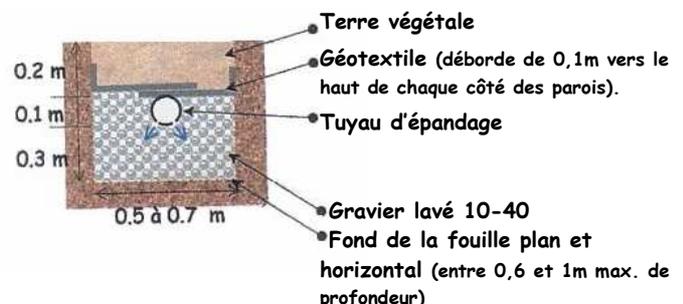
CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

- Les tranchées sont **parallèles** et leur écartement d'axe en axe, ne doit pas être inférieur à **1,5m**. La longueur maximale d'une tranchée est de **30m** et la largeur minimale en fond de fouille est de **0,5 m**. Les tranchées doivent avoir un fond horizontal qui doit se situer à **0,60m minimum** et à **1 m maximum** sous la surface, suivant le niveau d'arrivée des eaux prétraitées.

Remarque : Afin de ne pas trop enterrer les ouvrages, il est préférable de respecter la cote de 0,60m, quand les cotes de sortie d'eau le permettent.

- Les tranchées d'infiltration sont constituées de bas en haut :

- **UNE COUCHE DE GRAVIERS** de 0,30m d'épaisseur jusqu'au fil de l'eau, dans laquelle sont noyés les drains d'épandage qui assurent la répartition sur le lit.
- **UN GEOTEXTILE** perméable à l'eau et à l'air.
- **UNE COUCHE DE TERRE** végétale d'une épaisseur de 0,20m minimum.

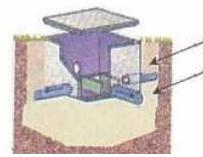
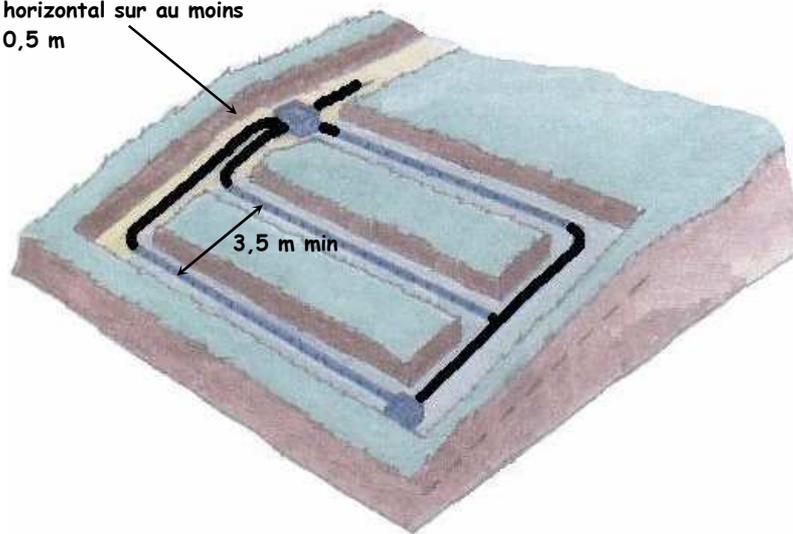


- Les tuyaux d'épandage doivent être alimentés par un dispositif constitué du **regard de répartition** et des **tuyaux de raccordement**, assurant une **égale répartition des effluents**. Le lit de pose des tuyaux de raccordement de 0,10m d'épaisseur de sable doit assurer une jonction horizontale avec les drains.
- En terrain plat, le réseau de drains sera bouclé afin de permettre une meilleure répartition de l'effluent et doit être **aéré** : nécessité de placer des cheminées d'aération.

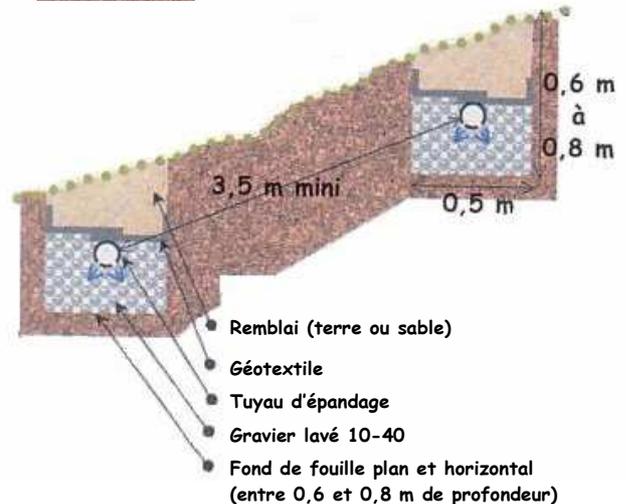
TRANCHEES D'EPANDAGE EN TERRAIN PENTU (5% < P < 10%)

Au-delà d'une pente de 10%, la réalisation de tranchées d'infiltration est à proscrire. La réalisation de tranchées est possible dans le cas où des terrasses sont aménagées.

Départ de chaque tuyau horizontal sur au moins 0,5 m



REGARD DE REPARTITION
Remblai (terre ou sable)
Regard posé de manière parfaitement horizontale et stable sur 0,1 m de sable.



CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE :

La mise en place est la même qu'en terrain plat, avec toutefois les différences suivantes :

- Les tranchées d'infiltration doivent être horizontales, **perpendiculaires** à la plus grande pente.
- Les tranchées sont séparées par une distance minimale de **3,5m d'axe en axe**, et ont une profondeur comprise entre **0,60m et 0,80m**.
- L'eau ne doit pas avoir un chemin préférentiel dans l'épandage. Le départ de chaque tuyau plein du regard de répartition est horizontal sur au moins 0,50m.
- Les distances d'éloignement seront aussi de 5m par rapport aux limites de propriété latérales, mais de **10m** par rapport aux limites basses.

DIMENSIONNEMENT :

Les longueurs de tranchées filtrantes sont définies en fonction du nombre de chambres et de la capacité d'infiltration des eaux par le sol quelle que soit la pente du terrain :

| Nature du sol | | Sol | Argileux | Limoneux | Sableux | Fissuré |
|-----------------|--------------------------------|--------------|----------|-----------|---------|------------|
| | | Perméabilité | Faible | Moyenne | Bonne | Trop forte |
| Dimensions en m | pour 5 pièces principales | | / | 60 à 90 | 45 | / |
| | ajout par pièce supplémentaire | | / | +20 à +30 | +15 | / |

LES MATERIAUX :

Tous les matériaux utilisés doivent être **PROPRES**, le sable en particulier ne doit pas contenir de limons ; il est impératif d'utiliser des matériaux de granulométrie adéquate :

- **GRAVIER** : taille 10/40 mm.

Les tuyaux d'épandage doivent avoir un diamètre au moins égal à 100mm. Ils doivent être constitués d'éléments rigides munis d'orifices dont la plus petite dimension doit être égale au moins à 5mm.

ENTRETIEN :

Attention ce système sous peine d'être à refaire nécessite un entretien rigoureux des dispositifs de prétraitement. Ne pas oublier de vidanger périodiquement la fosse et le bac à graisse.

Pour tout renseignement complémentaire, adressez-vous à la
Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise au : 05 62 64 22 59